

N° 25 - GE

**ARRÊTÉ MODIFICATIF DE LA LISTE D'APTITUDE
AU GRADE DE TECHNICIEN DU 16/07/2025
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE**

La Présidente du centre de gestion,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 27 mai 2021 et l'arrêté modificatif du 27 novembre 2024 de la Présidente du centre de gestion portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne,

Vu l'arrêté n° 25-FS du 16/07/2025 établissant la liste d'aptitude au grade de technicien au titre de la promotion interne,

ARRÈTE

Article 1er : En raison d'une erreur matérielle, la liste d'aptitude au grade de technicien au titre de la promotion interne établie par arrêté visé en référence, est modifiée comme suit :

Lire : BRUGUIÈRE Nicolas au lieu de BRUGUÈRE Nicolas

Les autres noms de la liste restent inchangés.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au Représentant de l'Etat.

Fait à Labège, le 23 juillet 2025

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>